



Déclaration intersyndicale unitaire

Madame la Ministre,

Le constat aujourd'hui est sans appel : les secrétaires généraux d'EPLÉ, les agents comptables et leurs équipes engagés sur Op@le sont épuisés. Le temps d'appropriation de l'outil est incompatible avec le rythme de fonctionnement de bon nombre d'établissements scolaires.

Et bon nombre de collègues allongent leurs journées de travail bien au-delà du raisonnable pour être à la hauteur de l'ensemble des missions qui sont les leurs, au service des élèves et des établissements scolaires.

L'entrée des « petits » établissements dans le dispositif Op@le met en première ligne les secrétaires généraux, souvent seul.es ou peu accompagné.es. Et cela lors de périodes charnières dans la vie des établissements, lors des rentrées scolaires notamment.

Les agences comptables sont également fortement sollicitées lors du déploiement de cet outil. De nombreux cas d'épuisement sont recensés parmi les agents comptables et leurs équipes. Cette situation est d'autant plus alarmante que ces équipes comptables constituent le premier niveau de l'assistance métier en matière de pratique financière.

Encore une fois, ce sont les personnels qui paient le prix du déploiement d'un outil dont le paramétrage natif est inabouti pour nos missions et dont les fonctionnalités ne sont pas totalement éprouvées.

Pourtant, à l'heure où les discours officiels promeuvent une gestion des ressources humaines de proximité ayant pour but d'améliorer la qualité de vie au travail, force est de constater que l'introduction d'Op@le (et d'Oper@ aussi) a pour conséquence une dégradation significative des conditions de travail des personnels.

Nos organisations syndicales ici représentées continuent à vous le dire, toutes ensemble, madame la ministre : les personnels doivent pourtant passer avant l'outil.

Face à la dégradation des conditions de travail de nos collègues, face aux difficultés de fonctionnement rencontrées, et devant celles qui s'annoncent avec le déploiement des nouvelles vagues, vous devez nous entendre.

Les personnels avant l'outil !

Et nous tenons à exprimer devant vous nos revendications suivantes :

- ✓ L'adaptation de l'outil à nos besoins et nos pratiques ;
- ✓ L'arrêt du déploiement sur les vagues de septembre ;
- ✓ L'étalement du calendrier du déploiement autant que nécessaire ;
- ✓ L'adéquation des vagues avec la mise en place des accompagnements et des formateurs.trices nécessaires ;
- ✓ L'adéquation des formations avec des formateurs.trices en nombre suffisant ;
- ✓ La pérennisation des renforts octroyés et moyens humains nouveaux pour accompagner les équipes lors des vagues suivantes ;
- ✓ L'ouverture des compte épargne temps (CET) pour les congés non pris et le paiement de toutes les heures supplémentaires effectuées ;
- ✓ Le suivi des conditions de travail des équipes concernées par les F3SCT ;
- ✓ Le renforcement des services informatiques concernés par l'assistance ;
- ✓ Une documentation Op@le unique, unifiée et mis à jour régulièrement.

Nous vous informons par ailleurs que nos organisations syndicales ont demandé à monsieur le ministre de la fonction et de la transformation publiques la saisine de la direction du numérique à des fins d'expertise rapide de ce progiciel inabouti.